

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES

N° 12 / 2025

NIF : 0011.2601.9004553

La Direction de L'Hydraulique de la Wilaya de Médéa lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence des Capacités Minimales en vue de la réalisation des prestations du projet :

**LOT N°06: EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
DE LA FRACTION OULED BELKHEIR - COMMUNE DE BENI SLIMANE**

- ELIGIBILITE DES CONDIDATS

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

Condition n°01 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale **hydraulique** de catégorie **V (Cinq) et plus**.

Condition n°02 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leur offre technique au moins une attestation (01) de bonne exécution avec un montant minimum de **13.000.000,00 DA** (projets réalisés durant les dix dernières années ; délivrée par maitre d'ouvrage public).

Projets de référence

- REALISATION OU EXTENSION OU REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
--

Condition n°03 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement avoir :

- Une pelle mécanique justifiée par la **carte grise** et l'**attestation d'assurance** au nom du soumissionnaire en cours de validité.
- **Au moins technicien supérieur en Hydraulique avec les attestations d'affiliation (Année en cours)** + copie des diplômes

Condition n°04 : Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leur offre technique les bilans des trois (03) meilleures années à compter de **l'année 2018** délivrés par les services des impôts.

Le chiffre d'affaires moyen doit être \geq **13.000.000,00 DA**

En cas de groupement :

Dans le cadre du présent cahier des charges, le groupement doit être un groupement solidaire.

Le compte courant doit être au nom du groupement

Condition n°01 :

- **Le chef de file et Les entreprises partenaires doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale hydraulique de catégorie V (Cinq) et plus.**

Condition n°02 :

- Les membres du groupement doivent obligatoirement présenter dans leur offre technique au moins une attestation de bonne exécution avec un montant minimum de **13.000.000,00 DA** (projets réalisés durant les (10) dix dernières années ; délivrée par maitre d'ouvrage public).
- **Le chef de file** doit obligatoirement présenter dans son offre technique au moins une attestation de bonne exécution avec un montant minimum de **13.000.000,00 DA** (projets réalisés durant les (10) dix dernières années ; délivrée par maitre d'ouvrage public).

Projets de référence

- REALISATION OU EXTENSION OU REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
--

Condition n°03 : Le chef de file ou l'un des membres doit obligatoirement avoir :

- Une pelle mécanique justifiée par la **carte grise et l'attestation d'assurance au nom du soumissionnaire en cours de validité.**
- **Au moins technicien supérieur en Hydraulique avec les attestations d'affiliation (Année en cours) + copie des diplômes**

Condition n°04 :

- Les groupements des soumissionnaires doivent obligatoirement présenter dans leur offre technique les bilans des trois (03) meilleures années à compter de **l'année 2018** délivrés par les services des impôts.
- Le chiffre d'affaires moyen doit être **≥ 13.000.000,00 DA**
- Le chiffre d'affaires moyen est la somme des chiffres d'affaires moyens des membres constituant le groupement.

N.B : Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire ou un groupement, leur offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES

Dans le cadre du présent cahier des charges, la durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à partir de la première publication dans le BOMOP ou dans la presse nationale .

- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours. Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le entre 8h00 et 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : Conformément aux dispositions de l'article 76 de la **Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics**, le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres qui est de **15 jours augmentée de 90 jours**, soit **cent cinq (105) jours** à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION : Conformément à la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés, ainsi que l'article 67 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public non abrogé, en application de l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05 Août 2023, les offres des soumissionnaires comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

I- DOSSIER DE CANDIDATURE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (**Article 10 page 20**)

II- OFFRE TECHNIQUE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (**Article 10 page 20**)

III- OFFRE FINANCIERE : contient les documents exigés dans le cahier des charges (**Article 10 page 20**)

FORME ET SIGNATURE DE L'OFFRE : Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'objet de Avis d'appel d'offre ».

Les Offres doivent être adressées ou déposées à l'adresse suivante :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE MEDEA

– RUE 15 DECEMBRE – MEDEA »

- **OUVERTURE DES PLIS :** la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières le dernier jour de la durée de préparation des offr à 13 h 30 en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offres